

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU COMITE DE VENDEE DE TENNIS DE TABLE

Vendredi 14 juin 2013 à La Maison des Sports à La Roche sur Yon

Présents : BELLET Bruno (Président de la Ligue des PDL) - ANDREOZZI Eric - ARTUS Henry - AUBUSSON Jean-Pierre - FOUCAUD Pierre - GAILLARD Gérard - GODET André - GUILLOU Annabelle - JOBARD Hervé - LE BERT Yves - LIMOUSIN Louis-Marie - MARTINEAU Frédéric - OIRY René - RAULET Hadrien - ROBERT Sébastien - VERHAEGHEM J. Claude et GIRARD Claude - PASQUEREAU Fabienne - SEYMOUR Tony

Excusés : BROCHARD Stéphane - DUGUE Nicolas et les représentants du CDOS - du CROS - de la DDCS - du Conseil Général et du Crédit mutuel Océan.

75 clubs PRESENTS représentant 252 voix. Le quorum est atteint.

INTERVENTION DU PRESIDENT

Monsieur Godet ouvre la séance à 20 heures et souhaite la bienvenue aux clubs vendéens pour cette A.G. clôturant la saison 2012/2013. Il salue la présence de Bruno Bellet, Président de la Ligue. Il signale les personnalités absentes et demande une minute de silence en hommage aux pongistes disparus durant la saison. Il passe la parole à L.M. Limousin, président de la commission Statuts et Règlements pour l'ouverture de l'A.G. extraordinaire.

M. Limousin explique la raison de cette A. G. extraordinaire. Elle concerne la commission d'organisation Vendéspace. En 2010, avait été voté un article stipulant que le « **Le Président de cette commission sera de droit le président du Comité de Tennis de Table de la Vendée** ».

Proposition de modification :

Le Président de cette commission pourra être le président du comité de Tennis de Table de la Vendée ou un membre de la commission technique chargée de l'organisation des épreuves au Vendéspace et ce, après vote du comité directeur du comité de Tennis de Table

Ce vote a été fait mais doit être validé par l'assemblée générale. Il propose donc au vote cette modification aux statuts et elle est acceptée à l'unanimité. M. Joël Chaillou prendrait donc la présidence de l'organisation à la fois du championnat de France en 2014 et des Mondiaux Juniors de 2015.

Ainsi se clôt l'assemblée générale extraordinaire.

Il débute l'assemblée générale par l'adoption à l'unanimité du procès verbal de l'assemblée générale 2012.

M. Godet reprend la parole en retraçant l'action de M. Louis Marie Limousin au sein du comité et lui offre un cadeau pour ses 17 ans ½ de bénévolat. Il donne ensuite lecture de son rapport moral de Président :

ALLOCUTION DU PRESIDENT

Le samedi 18 juin 1994, lors de l'assemblée générale au Boupère, Louis-Marie LIMOUSIN était élu Président du Comité de Vendée de Tennis de Table. Il succédait à Michel AMO, qui, venant de créer la société SCAN avait démissionné pour raisons professionnelles. Michel avait animé avec dynamisme le Comité pendant 6 ans. Les aléas de la vie font qu'il nous a quittés malheureusement, beaucoup trop tôt. Louis-Marie a été réélu en 1996, puis en 2000. En juin 2001, tu avais passé la main à Dominique PAUVREAU, mais celui-ci démissionnera à la fin de la saison. Au mois de juin 2002, te voilà à nouveau Président du Comité de Vendée, et, faute de candidat, tu seras réélu jusqu'en juin 2012, avant de cesser définitivement cette fonction le 31 décembre dernier. Cela fait donc 17 ans et 1/2 passés à la tête du comité. Merci pour ta persévérance et ton dévouement. Nous ne compterons pas les heures que tu as consacrées au Tennis de Table Vendéen, à commencer par tes visites à l'ensemble des clubs, en passant par les participations au bureau de Ligue, aux assemblées générales, aux congrès fédéraux, au conseil des instances décentralisées et jusqu'aux organisations importantes que le comité a mises en place à savoir :

- Le congrès fédéral à Port Bourgenay en 1997
- Le congrès national UNATT à Noirmoutier en 2003

Et dernièrement la rencontre Euro-Asie au Vendéspace. Que de temps, que de présence !... Pour cela, la grande famille pongiste te dit à nouveau merci et a le plaisir de t'offrir ce tableau « Paysage du Bocage Vendéen » d'Henri Guéguen.

Avant de faire le point sur la saison qui s'achève, je voudrais vous dire un mot sur les championnats du Monde qui se sont déroulés le mois dernier à Bercy. Et, vous dire ma satisfaction de voir qu'une chaîne de télévision non cryptée « équipe 21 » a consacré de nombreuses heures à diffuser cet événement de plus la Fédération Française de Tennis de Table avait bien fait les choses avec le spectacle offert par Jean-Philippe GATIEN et Jean-Michel SAIVE. Ces championnats du Monde avec ces heures de diffusion ne peuvent qu'être bénéfiques pour le développement de notre sport et une augmentation significative de nos licenciés. Tout du moins, je l'espère.....

Cette année, nous enregistrons 3 717 licences, 23 de plus que l'année dernière. Nous passons une nouvelle fois le cap des 3 700.

Depuis 15 saisons nous sommes toujours dans le créneau des moins de 3 700 ou des plus de 3 700. Le chiffre des 3 600 licences ayant été passé lors de la saison 1998/1999.

Nous courons donc toujours après l'objectif de l'olympiade 2000/2004 qui était d'atteindre le chiffre des 4 000 licenciés.

Pour les licences, vous avez lu dans la circulaire administrative ainsi que sur le site du comité que les clubs ont désormais la possibilité de saisir leurs licences via l'espace « Mon Club ». Cet espace vous donne droit, comme vous l'aurez constaté, à bien d'autres actions. J'insisterai uniquement sur le sérieux avec lequel devra être effectuée la demande de licence. Vous ne devrez le faire que si le joueur vous a remis son certificat médical.

A propos de licences traditionnelles, les tarifs de celles-ci seront inchangés ainsi que ceux du critérium fédéral, des engagements d'équipes et tous les autres tarifs. En effet, la F.F.T.T., la Ligue et le Comité n'augmentent pas leurs prix la même saison, du jamais vu dans les mémoires de trésoriers.

Traçons maintenant succinctement le bilan sportif de cette saison, à commencer par le championnat par équipes masculin.

Citons en premier lieu le club de La Ferrière. Son équipe première se maintient en Nationale 2 et son équipe 2 accède à la Nationale 3, elle sera rejointe par l'équipe de Beaufou.

Dans le championnat féminin, l'équipe première de Beaufou se maintient en Nationale 1, son équipe 2 malheureusement redescend en pré-nationale, elle sera remplacée par l'équipe de La Ferrière.

Félicitations à ces clubs, à leurs dirigeants, à l'encadrement technique et aux joueurs pour ces résultats.

C'est la première fois que la Vendée compte 6 équipes au niveau national.

Comme vous le savez les équipes évoluant en championnat national vont passer la saison prochaine de 6 à 4 joueurs. L'ancien comité directeur de la Ligue des Pays de la Loire avait pris la décision de passer les équipes régionales à 4 joueurs à partir de la saison 2014/2015.

Le Comité Directeur actuel a demandé la confirmation du passage à 4 joueurs à la F.F.T.T.

Le comité de Vendée attendra donc la décision du nouveau comité directeur de la Ligue pour se prononcer.

En individuel, avec 772 inscrits, nous avons des effectifs à peu près stables depuis 7 ans, malgré une baisse régulière des féminines : 169 inscrites en 2003/2004 contre 95 cette année.

Trois filles et 3 garçons sont allés au championnat de France individuel, il s'agit de :

- Margot BUCHOU de St Hilaire de Loulay
- Clara LAIDIN et Océane GUISEL de Beaufou
- Simon SOULARD et Alexis CLEMENT de la Roche Vendée
- Louis PUAUD de La Ferrière

Bravo pour leur participation avec une mention particulière à Océane GUISEL qui s'est qualifiée pour les 1/4 de finale en Juniors et pour sa 3^{ème} place obtenue en Cadettes.

Dans le document « Assemblée Générale du Comité de Vendée » qui vous a été remis à votre arrivée, vous trouverez l'ensemble de nos activités, analyses, résultats, palmarès, tout ceci reflète parfaitement la vie du Comité.

Merci à tous ceux qui ont contribué à son élaboration : les commissions sportive, arbitrage, critérium fédéral, vétérans, financière, retraités et la commission « Jeunes » qui par la diversité de ses compétitions motive et attire toujours de nombreux jeunes, tout comme les rencontres du mardi matin motivent de plus en plus les retraités, ils sont près de 90 à se retrouver à La Génétoûze.

Je tiens également à remercier :

- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale par laquelle nous avons obtenu 10.450,00€ par le biais du C.N.D.S.,
- Le Conseil Général pour la subvention de fonctionnement, l'aide financière importante et ses nombreux conseils pour l'Euro-Asie ainsi que la mise à disposition du Vendéspace,
- Le C.D.O.S. pour sa gestion administrative, technique et financière, qui assure ainsi le bon fonctionnement de la Maison des Sports où nous sommes réunis ce soir,
- La Ligue des Pays de la Loire de Tennis de Table pour son aide au C.T.D., les aides relatives aux actions territoriales et le paiement de la part départementale du logiciel SPID tous les ans depuis 2003,
- Le Crédit Mutuel Océan pour les récompenses financières du Challenge C.M.O. et du Fémi-Ping qui sont en place depuis plusieurs années et qui vont perdurer. La signature d'un nouveau protocole ayant eu lieu en fin d'année dernière,
- Les clubs qui s'investissent avec beaucoup de savoir faire dans l'organisation des épreuves finales du championnat par équipes, des vétérans, du critérium fédéral et des compétitions jeunes,
- Et pour terminer le personnel administratif et technique du comité qui met à votre service toutes ses compétences pour répondre à vos appels.

Je vous remercie de votre attention.

M. Limousin reprend la parole pour faire le bilan d'Euro-Asie et exprime ainsi sa satisfaction sur 3 points :

- l'affluence sur 2 jours
- la prestation sportive
- le rapport financier positif de + de 30 000 €. Ce bénéfice a été acquis grâce aux aides diverses, Conseil Général et M. Retailleau.

Il remercie également les bénévoles impliqués dans cette opération. Il rappelle les 2 organisations à venir et incite les clubs à rester mobilisés pour ces épreuves. Il rapporte également que les bénévoles ont eu un retour financier sur leur club de 8000 €.

INTERVENTION DU SECRETAIRE

M. Robert, sur diaporama, évoque plusieurs points :

- la moyenne des licenciés par club
- le pourcentage de licences non renouvelées
- le top 10 des meilleurs clubs
- les meilleures progressions
- l'état des licenciés en hausse de 23 licences
- l'évolution de 2009 à 2013
- le rapport hommes – femmes dans chaque catégorie
- le renouvellement des licenciés toujours très important
- le rapport tradi – promo
- les chiffres du critérium fédéral

Il intervient sur les formalités administratives et notamment sur la prise de licence par les clubs.

INTERVENTION DU TRESORIER

Après lecture, par Michel Augain, du rapport des commissaires vérificateurs, le résultat de l'exercice 2011-2012 fait apparaître un excédent de 8 121 €, il est approuvé à l'unanimité.

Le compte de résultat est d'un total de 278 839 € et le bilan, arrêté au 30/06/12, avec l'intégration des comptes d'Euro-Asie est d'un total de 141 920 €.

Hervé Soulard s'interroge sur la notion de don évoqué plus tôt par M. Limousin et concernant Euro-Asie, celui-ci lui explique la conception de la commission d'organisation et donne des exemples en cas de déficit des épreuves à venir.

R. Oiry explique que la commission d'organisation a décidé de reverser 8000 € au comité, 8000 € aux bénévoles et le reste en provision pour la trésorerie des épreuves à venir.

Jérôme Gauvrit (club de Bretignolles) intervient en disant qu'il a fait le point sur les dernières années et constate que le comité a accumulé + de 25 000 € et que rien n'est proposé pour le développement et demande : que va-t-on financer avec cet argent ?

R. Oiry n'apporte pas de réponse et signale que pour lui c'était une période de transition avec le changement de présidence en décembre dernier mais que la question méritait d'être posée.

Jérôme Gauvrit revient sur le principe que le comité doit redistribuer et évoque les 5 € d'augmentation d'il y a quelques années. R Oiry concède que cette augmentation était sans doute trop importante mais qu'il était difficile de s'ajuster.

Il présente la répartition des stages pour les masses principales et évoque les produits financés à 82 % par les licenciés.

Le trésorier présente ensuite le compte de résultats 2011/2012, il est approuvé à l'unanimité.

Jean François Baricault intervient en signalant qu'il a attendu l'approbation des comptes et que sa question concerne exclusivement la fonction et non la personne :

- n'y a-t-il pas un souci quand on exerce en même temps la fonction de trésorier à la ligue et au comité ? Les commissaires aux comptes ont-ils été avertis de cet état de fait ?

R. Oiry répond qu'il a pris cette fonction car il n'y avait personne et qu'il comptait arrêter car effectivement cela ne lui semblait pas concevable au niveau de l'éthique et qu'il l'avait signalé à Teddy Brochard, commissaire aux comptes.

Il présente ensuite le budget prévisionnel 2013/2014 qui ressemble au précédent car les charges devraient être sensiblement égales.

H. Soulard demande si le championnat de France est intégré à ce budget, R. Oiry lui répond par la négative car au moment de l'élaboration nous n'avions pas encore l'organisation.

Le budget prévisionnel est proposé au vote et est approuvé à l'unanimité.

Les tarifs sont également approuvés à l'unanimité.

Carole Coulon du club de la Meilleraie souhaite intervenir sur la démission de Laurent Callaud, membre actif de la commission sportive au sein du comité. Elle retrace avec précision l'incident qui s'est déroulé lors des titres Jeunes à Aizenay. Elle réclame un changement de comportement et un retour à la convivialité comme du temps de M. Limousin et regrette l'immobilisme du président devant cet incident. A. Godet reconnaît qu'il n'a pas vu les faits dans leur ensemble mais rappelle que Laurent est J.A., connaît les règles et qu'elles s'appliquent à tout le monde.

Carole Coulon estime que cette compétition de niveau départemental ne valait pas la peine de perdre un élément comme Laurent et que le problème aurait pu se régler différemment. Elle signale que Laurent remercie le peu de personnes qui l'on soutenu au sein du comité.

M. Augain du club de Pouzauges intervient et considère Laurent comme une victime. Il revient sur ses actions et ses qualités humaines et déclare que le J.A. qui officiait a fait preuve d'un excès de zèle inapproprié et a été soutenu par la branche arbitrale dans son ensemble. Il revient sur le virage entrepris depuis le changement de présidence à en lire les comptes-rendus et invite les responsables à changer de voie.

A. Godet, estime que le J.A., Claude Morilleau, n'est pas là pour défendre sa position mais qu'il a fait un rapport.

Un responsable de Fontenay interpelle A. Godet pour lui demander sa position, il lui répond qu'il n'a pas de position et qu'il a essayé une fois de joindre Laurent.

ELECTION DE NOUVEAUX MEMBRES

M. Limousin propose de passer au vote des nouveaux membres du comité et explique la situation : 7 candidats pour 4 postes à pourvoir. On procède à la présentation des candidats. On nomme des scrutateurs.

On demande à chaque candidat de se lever, après mention de leur nom, pour se présenter à l'assemblée.

En attendant le dépouillement :

- Y. Le Bert prend la parole pour évoquer les vétérans qui représentent ¼ des licenciés et incite cette catégorie à participer aux compétitions.

- J.C. Verhaeghem intervient pour évoquer le manque de JA en activité. A. Godet ajoute qu'il est dommage que les gens ne répondent pas toujours au courriel de J. Claude.

- H. Raulet veut organiser une réunion de développement le 1^{er} juillet à 19 h 30 à la Maison des Sports pour établir un projet.

ETUDE DES VŒUX

- A. Giraud (La Flocellière) souhaite un même règlement lors de la dernière journée du championnat que pour les journées des titres.

Réponse de J.C. Verhaeghem : il rappelle qu'il y a le brûlage.

- F. Laville (Aubigny) souligne qu'il a rencontré des problèmes avec des joueurs trop classés en D5

Réponse de J.C. Verhaeghem : il rappelle que lorsque l'on s'aperçoit qu'un joueur est sous évalué, on réajuste son classement.

H. Soulard intervient pour dire que la D5 est un niveau qui rentre totalement dans le développement de l'activité et devrait par conséquent avoir un règlement spécifique.

- J.F. Baricault regrette qu'on puisse enlever n'importe quelle équipe pour éventuellement renforcer les équipes inférieures.

Réponse de H. Raulet : Il évoque son cas personnel et réclame la liberté pour les clubs. Le règlement prévoit de toute façon l'empêchement de la montée pour les équipes inférieures.

- D. Rabiller (Soullans) souhaiterait le démarrage du championnat Jeunes à 14 h 30.

Réponse de A. Guillou : elle estime que 14 h 30 c'est un peu tôt mais que les clubs peuvent s'arranger entre eux.

- M. Poiron (Landes Genusson) souhaite que les déplacements des équipes soient moins longs.

Réponse de H. Raulet : Laurent Callaud a fait de son mieux.

Jérôme Liaigre revient avec les résultats du vote. (252 voix exprimées)

Après dépouillement, sont élus :

- | | |
|----------------------|---------------|
| - Bourmaud Stéphanie | avec 202 voix |
| - Augain Michel | avec 184 voix |
| - Rocheteau Richard | avec 155 voix |
| - Soulard Hervé | avec 132 voix |

Ne sont pas élus

- | | |
|-------------------|---------------|
| - Artus Henri | avec 105 voix |
| - David Ludovic | avec 69 voix |
| - Gaillard Gérard | avec 49 voix |

Les scrutateurs étaient Messieurs Baricault J. François, Liaigre Jérôme, Privat Philippe et Libaud Jennifer.

Les nouveaux membres se retirent pour élire un président. L.M. Limousin annonce les résultats du vote du comité directeur, ils ont effectué 2 tours pour élire Sébastien Robert.

- | | | |
|-------------------------|---------------------------|----------------|
| 1 ^{er} tour : | - Andréozzi Eric | 1 voix |
| | - Godet André | 8 voix |
| | - Robert Sébastien | 7 voix |
| | | + 1 vote blanc |
| 2 ^{ème} tour : | - Robert Sébastien | 9 voix |
| | - Godet André | 8 voix |

Il demande aux clubs de se prononcer par vote sur la confirmation de l'élection du nouveau président du comité. Après dépouillement (216 voix exprimées) : **168 voix OUI** pour 48 voix NON, à 78 % Robert Sébastien est élu président.

Le nouveau Président remercie les clubs de leur confiance.

Pendant le dépouillement, Laurent Guillot (Aizenay) pose une question concernant l'abonnement de la revue du VTT d'un montant de 28 € qui n'a été édité qu'à un seul numéro. L.M. Limousin demande l'indulgence des clubs car Euro-Asie + les élections n'ont pas permis d'être performant dans ce domaine.

Puis l'on passe aux remises des trophées Crédit Mutuel Océan / Fémi-ping et Michel Amo. St Hilaire de Loulay remporte les 3 challenges.

Les médailles du mérite pongiste vendéen sont ensuite attribuées, 9 personnes ont été ainsi récompensées.

ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE

Bruno Bellet prend la parole pour encourager Sébastien Robert puis évoque les nouveautés instaurées par la Ligue depuis l'élection d'octobre 2012.

Sébastien Robert remercie l'assistance et la convie au vin d'honneur qui se tient au 5^{ème} étage.

Fin de l'assemblée générale à 21H45.

Claude GIRARD